

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1997)

Heft: 103

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans les cantons



APPENZELL RHODES- EXTÉRIEURES

Adieu à la Landsgemeinde

Il n'y a donc plus que trois Landsgemeinde en Suisse. Après Nidwald l'année dernière, les citoyens d'Appenzell Rhodes-Extérieures ont décidé par 11623 voix contre 9911 d'abolir une institution vieille d'un demi-millénaire. La Landsgemeinde d'Appenzell était un mode de scrutin ouvert, en plein air, qui rassemblait une fois par an les citoyens du demi-canton sur les places pavées de Trogen ou de Hundwil. Le suffrage a eu lieu cette

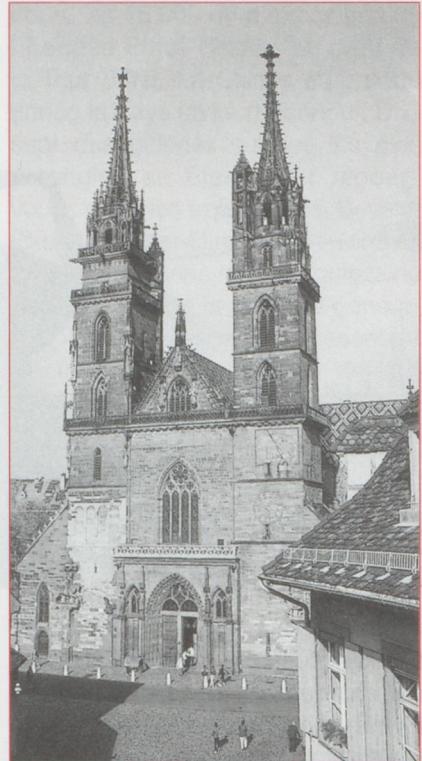
fois dans le secret de l'isoloir, contrairement au vote à main levée de 1993, qui avait conclut au maintien de l'assemblée populaire. Le peuple a suivi les arguments des adversaires de la Landsgemeinde, selon lesquels l'assemblée, devenue folklorique et l'objet de manipulations, n'avait qu'une piètre représentativité, seuls 20 à 30% de la population y prenant régulièrement part. Le Tribunal Fédéral avait pourtant

donné sa bénédiction à l'institution en 1995, les juges ayant estimé que, malgré quelques carences, ce système permettait aux citoyens d'avoir un contact direct avec leurs autorités. À ce jour, il reste trois assemblées populaires dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Obwald et Glaris. Les Obwaldiens seront les prochains à se prononcer pour ou contre leur Landsgemeinde en 1998.

BÂLE

Bâle capitale européenne ?

Depuis Athènes en 1985, l'Europe se choisit chaque année une capita-



le culturelle. Une idée lancée à l'époque par les ministres de la culture grec et français Melina Mercouri et Jack Lang. Au départ, le principe était que chacun des douze membres de l'Union Européenne - aujourd'hui élargie à quinze - devait fournir à l'Europe une capitale de la culture jusqu'en 1996. Athènes, Florence, Amsterdam, Berlin, Paris, Glasgow, Dublin, Madrid, Anvers, Lisbonne, et Luxembourg ont déjà tenu ce premier rôle. Cette année, Thessalonique est la capitale choisie. Stockholm lui succèdera l'année prochaine avant de passer le flambeau à Weimar pour 1999. Le processus de désignation s'est assoupli depuis quelques années. Désormais, cet honneur n'est plus réservé à des villes de l'Union Européenne. De plus, la ville candidate peut ne pas être une capitale nationale. Pour 2001, les deux Bâle se sont portées candidates il y a deux ans. Une date symbolique puisque cette année-là, elles fêteront les cinq cents ans de leur appartenance à la Confédération. Outre la ville même, c'est toute la région du Rhin supérieur qui serait concernée par la désignation des deux Bâle comme capitale de la culture. Il leur faudra avant de l'emporter affronter de sérieux concurrents, à commencer par la ville lettone de Riga.

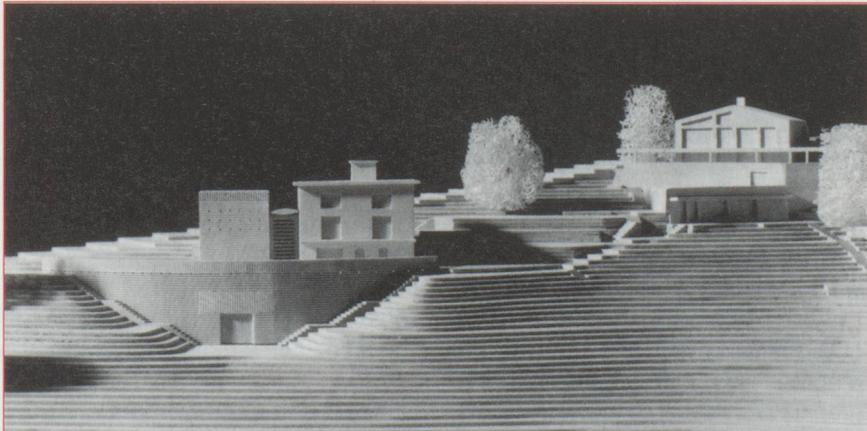


Miss Suisse 1997 s'appelle Tanja Gutmann. Cette Soleuroise de 20 ans succède à la Tessinoise Melanie Winiger (à droite sur la photo). Seize jeunes filles, quatre Romandes, deux Tessinoises et dix Alémaniques, ont participé à la finale dans les studios de la Télévision suisse romande.

VALAIS

L'automne de la désalpe

Il est arrivé, le temps bénit de la désalpe, la célèbre «Rindyà». Sembrancher en Valais, Charmey en Gruyère, Bruson, Saint-Cergue, Albeuve, Semsales ont fêté chacun à leur manière la descente saisonnière des troupeaux. Après plus de quatre mois passés sur les alpages, les bêtes ornées de fleurs de papier ou de petits sapins entre les cornes, et leur cortège de chevaux, moutons et autres bouviers, ont rejoint la plaine, accompagnés des armaillis (blouses noires brodées d'edelweiss). Seules les meilleures laitières et les bêtes les plus combatives ont droit traditionnellement aux honneurs. À Bruson, trente bêtes sur les 160 de l'alpage étaient fleuries. Aux Charbonnières, dans la vallée de Joux, on a fabriqué pour l'occasion le plus gros Mont d'Or du monde : un mètre de diamètre. Entre deux petits coups d'œil aux petits métiers du cru (levage de sangle, clouage de boîtes, fabrication de tavillons), chacun a eu droit à sa tranche coulante avant de se ruer sur les bricelets. Là encore, chacun y est allé de son menu traditionnel. À Bruson, raclette, pain de seigle et fromage, sérac à midi et vente l'après-midi des produits de la corbeille d'Entremont, dont les tomme savoureuses. À Saint-Cergue la fameuse «soupe du chalet», faite de légumes, de lait, de crème et de fromage sans oublier l'animation : les Vieux Grenadiers genevois, des yodleurs, accordéonistes, sonneurs de cloche et claqueurs de fouets s'étaient joints à la fête.



Le «Centre Friedrich Dürrenmatt» ouvrira ses portes en l'an 2000 sur les hauteurs de Neuchâtel, dans la maison de l'écrivain disparu en 1900. L'architecture en a été confiée à Mario Botta.

VAUD

Le milieu du monde

Le «milieu du monde» est à la croisée des chemins, entre les villages de La Sarraz, Pompaples et Orny. Là se trouve un ancien moulin, le moulin Bornu. Devant cette grande bâtisse, on peut apercevoir un bassin en demi-cercle. Depuis ce bassin, un ruisseau se partage en deux. Une partie de ses eaux va se jeter dans la Venoge, puis dans le Léman et le Rhône et rejoint par la suite la Méditerranée. L'autre partie coule en direction du village d'Orny avant de se jeter en cascade dans le cours d'eau du Talent, dans la Thielle, dans le lac de Neuchâtel pour aboutir dans le Rhin. Ce partage des eaux entre nord et sud n'a rien de naturel : ce sont les seigneurs locaux, qui ont eu l'idée au XVII^{ème} siècle de détourner cette petite rivière, le Nozon, qui coulait vers le lac de Neuchâtel. Cela afin d'alimenter leurs moulins. En remontant la rivière vers Saint-Loup se trouve un canal qui détourne les eaux du Nozon pour les conduire d'abord vers un moulin à Pompaples, puis au moulin Bornu. À l'époque, les habitants du village d'Orny se sont battus pour avoir leur part du cours d'eau. Pour mettre fin à la querelle, un jugement a été prononcé : il a donné raison aux deux parties qui ont dû se partager la rivière. Depuis lors, le Nozon hésite et coule équitablement vers le nord et vers le sud.

En Bref

Berne - La ville de Berne abritera un Musée Paul Klee d'ici 2003. L'accord conclu cet été entre le canton, la ville et la commune bourgeoise marque le premier jalon de sa concrétisation.

Jura - Un incendie a provoqué des dégâts estimés à un million de francs suisses dans une aile du château de Porrentruy. Les pompiers jurassiens ont pu rapidement maîtriser les flammes et éviter que le feu se propage. Le feu a pris dans l'aile droite du bâtiment, dite de la «Reine Christine». Plusieurs locaux de l'administration jurassienne ont été complètement détruits dont ceux de la chancellerie du ministère public jurassien et du substitut du procureur.

Lugano - La Fête des vendanges a renoué avec son corso fleuri. Supprimé en 1992 pour des raisons financières, le cortège haut en couleurs a été suivi par près de 40 000 spectateurs. Douze chars fleuris tirés par des tracteurs d'époque ont défilé sur les bords du lac sur le thème «folklore et artisanat». De Paradiso à Cassarate, quarante groupes tessinois, bernois, fribourgeois, grisons et italiens ont animé le cortège avec musique et danses.

Obwald - Un mois après les inondations de Sachseln d'août dernier, la protection civile avait déjà effectué l'équivalent de 6000 jours de travail dans la région sinistrée. Après les travaux de déblaiement, prioritaires dans une première phase, les efforts des volontaires des neuf cantons voisins se sont portés sur la remise en état de ponts, de routes et de chemins.

Vaud - Le plan de protection de la Venoge est entré en vigueur. Le peuple s'était prononcé il y a sept ans en faveur de l'assainissement et de la restauration de cette rivière vaudoise. Les estimations du coût des interventions dépassent les 20 millions de francs.

Zurich - La commune zurichoise de Bachenbülach a lancé un projet-pilote d'utilisation de «carburant vert» avec 60 véhicules. Issu du gaz produit par le compostage, le nouveau carburant coûte 50% moins cher que l'essence. La Confédération et le canton de Zurich soutiennent le projet.